

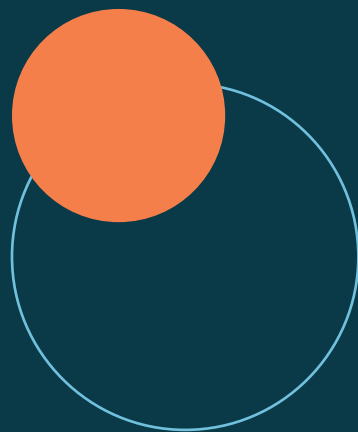


Schéma de promotion des achats **socialement** et **écologiquement** **responsables**





Sommaire

Page 4	Message de la Présidence du Groupe
Page 5	Message de la Direction Générale de la société LogiRep
Page 6	Politique Achats Responsables du groupe Polylogis
Page 10	Méthodologie de l'adoption du SPASER
Page 11	Pilotage de l'achat responsable et du SPASER
Page 13	Axe 1 Gouvernance et performance Engagement 1 Développer les compétences des équipes métiers et des acheteurs Engagement 2 Renforcer la performance RSE de nos achats Engagement 3 Développer des relations équilibrées avec nos fournisseurs
Page 17	Axe 2 Transition écologique – économie circulaire Engagement 4 Diminuer l'empreinte carbone et préserver la biodiversité Engagement 5 Développer l'économie circulaire et préserver les ressources naturelles
Page 22	Axe 3 Insertion professionnelle et emploi local Engagement 6 Poursuivre l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi Engagement 7 Prendre en compte la santé, la sécurité dans les conditions de travail
Page 25	Axe 4 Économie locale Engagement 8 Entreprises locales, PME/TPE, Innovation

Message de la Présidence du Groupe

Dans un contexte où les enjeux sociaux, environnementaux et économiques sont au cœur des attentes de la société, le Groupe Polylogis réaffirme son ambition d'être un acteur exemplaire de l'habitat solidaire et durable. En tant qu'acteur majeur du logement social et intermédiaire, le Groupe Polylogis est déterminé à agir avec responsabilité et ambition pour répondre à ces défis, tout en restant fidèle à sa mission fondamentale : placer l'humain au cœur de l'habitat.

Notre engagement se traduit par une stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) intégrée au cœur de toutes nos activités. Avec notre projet d'entreprise « Cœur Habitat 2030 », nous avons fait le choix de structurer nos actions autour d'ambitions RSE prioritaires. Celles-ci englobent notamment l'accompagnement des publics fragiles, l'amélioration de la qualité de vie au travail, la transition écologique avec notre plan Climat et Biodiversité 2030 et le soutien à une économie locale durable. Ces piliers reflètent notre volonté de répondre non seulement aux attentes de nos locataires et parties prenantes, mais également de jouer un rôle moteur dans la transformation du secteur de l'habitat.

Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) de Polylogis représente une nouvelle étape dans cette démarche.

Il vise à renforcer l'intégration de considérations sociales et écologiques dans nos marchés publics tout en recherchant une performance économique accrue. Il incarne notre engagement à faire de nos pratiques d'achat un levier de performance et de progrès au service des territoires. Ce document stratégique fixe des objectifs clairs : favoriser l'inclusion sociale à travers des clauses d'insertion dans nos marchés publics, promouvoir l'économie circulaire et réduire notre empreinte environnementale, tout en soutenant les acteurs économiques locaux et les entreprises socialement responsables. Ces engagements sont également cohérents avec les nouvelles exigences européennes de la directive CSRD, qui impose aux entreprises de notre taille un reporting extra-financier rigoureux, certifié par un organisme tiers indépendant.

Pour atteindre ces objectifs, nous nous appuyons sur des principes de gouvernance solides et un dialogue permanent avec nos parties prenantes internes et externes. Notre conviction est que la collaboration avec nos fournisseurs, locataires, collectivités partenaires et salariés est la clé pour co-construire un avenir plus durable et solidaire.

Enfin, dans un souci de transparence et d'amélioration continue, ce document sera rendu public et fera l'objet d'un bilan annuel permettant de mesurer les progrès réalisés.



Notre SPASER 2025-2027 reflète pleinement notre vision : celle d'un groupe engagé et tourné vers l'avenir, mettant son expertise et sa capacité d'innovation au service de la création de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Karine JULIEN-ELKAIM

Message de la Direction Générale de la société LogiRep

" Je suis heureux de présenter notre Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER). Ce document stratégique traduit notre volonté de faire des achats un levier clé pour répondre aux défis sociaux, environnementaux et économiques auxquels nous sommes confrontés.

Avec un patrimoine majoritairement situé en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), LogiRep porte une responsabilité forte vis-à-vis de ses clients-locataires, des collectivités locales, et de l'ensemble des parties prenantes. À travers notre SPASER, nous nous engageons à intensifier nos actions en faveur de l'insertion professionnelle et à soutenir les entreprises locales, tout en favorisant la transition écologique sur nos territoires.

Notre démarche s'appuie sur des engagements concrets :

- **Renforcer l'insertion professionnelle et l'impact social**, en généralisant notamment les clauses sociales (à nos marchés de travaux de plus de 1,5 million d'euros) et en développant des marchés réservés (comme les espaces verts ou le nettoyage).
- **Promouvoir l'économie circulaire et la réduction de notre empreinte environnementale**, en intégrant des matériaux biosourcés, en favorisant le réemploi, et en introduisant des critères environnementaux dans toutes nos consultations.
- **Innover dans nos méthodes de construction et de réhabilitation**, en adoptant des solutions hors site, permettant une réduction des émissions de carbone, une meilleure gestion des déchets, et des conditions de travail améliorées pour les opérateurs.

Le déploiement de ce SPASER repose sur un suivi rigoureux de nos indicateurs, notamment pour mesurer l'impact des heures d'insertion et des actions environnementales. Nous nous engageons également à accompagner nos collaborateurs et partenaires à travers des formations et des outils adaptés pour qu'ils s'approprient pleinement cette démarche.

Ce SPASER marque donc une étape essentielle dans la structuration de notre politique d'achat responsable. LogiRep réaffirme ainsi son ambition d'être un acteur de référence, engagé dans le développement des territoires et dans une transition durable. Avec ce document, nous démontrons que notre mission dépasse la simple gestion du patrimoine : il s'agit de bâtir un avenir inclusif, écologique et solidaire. "

Cédric LORET



Politique **Achats Responsables** du groupe Polylogis

Le groupe Polylogis et ses sociétés s'engagent à mener une politique d'achats responsables, intégrant des enjeux environnementaux, sociaux, et économiques, tout en renforçant la relation avec leurs fournisseurs.

Cette démarche repose sur une vision collective et concertée, avec des objectifs mesurables visant à promouvoir le développement durable, l'innovation, et la performance économique.

Grâce à un pilotage rigoureux, un soutien aux fournisseurs, et une montée en compétences, nous nous engageons à transformer durablement nos pratiques d'achats, au service de nos locataires et des territoires sur lesquels nous intervenons.



Gouvernance – développer la performance de l'achat

1.1 Compétences Achats Responsables

La montée en compétences des équipes est notre priorité numéro un. Nous croyons fermement que la réussite de notre politique d'achats responsables repose sur l'expertise de nos collaborateurs et partenaires.

- **Formation continue des acheteurs** : Des programmes de formation réguliers seront mis en place pour sensibiliser les équipes aux enjeux des achats responsables et améliorer leur pratiques et la maîtrise des réglementations.
- **Accompagnement des entreprises** : Nous accompagnerons nos fournisseurs dans leur démarche RSE, en leur proposant des formations spécifiques et des outils pour améliorer leurs pratiques.

1.2 Pilotage des Achats Responsables

Un pilotage rigoureux et structuré est essentiel pour garantir la mise en œuvre de cette politique.

- **Filière achats responsables** : cette filière a pour mission de suivre la performance des achats responsables et d'assurer un reporting régulier sur les progrès réalisés.
- **Planification commune des marchés** : Pour optimiser l'efficacité et coordonner nos actions, une planification commune des achats sera mise en place, garantissant une approche plus stratégique et anticipée des besoins.

1.3 Performance globale

L'équilibre entre performance économique et qualité est au cœur de notre démarche.

- **Optimisation des coûts** : Nos achats seront orientés vers la recherche d'économies en coût global.
- **Équilibre qualité/coût** : Nous veillerons à ce que les économies réalisées ne se fassent pas au détriment de la qualité des prestations et des charges des locataires.

1.4 Relations Fournisseurs

Améliorer nos relations avec les fournisseurs est essentiel pour une collaboration durable et efficace.

- **Délais de paiement optimisés** : Nous nous engageons à faciliter la gestion de la trésorerie de nos partenaires, en réduisant nos délais de paiement.
- **Evaluations des fournisseurs** : Nous mettrons en place des enquêtes régulières pour recueillir les retours de nos fournisseurs et identifier des axes d'amélioration.

1.5 Communication Client

La transparence vis-à-vis des locataires est également un axe de cette politique.

- **Communication proactive** : pour renforcer la confiance de nos locataires, nous les informerons régulièrement des actions mises en place pour améliorer la qualité de service et la durabilité de nos achats (ex. actions ayant un impact sur le cadre vie, les consommations énergétiques,...).

Deuxième Axe

Transition écologique et économie circulaire

La réduction de nos impacts environnementaux est une priorité. Nous renforcerons les objectifs écologiques dans nos achats, en fonction de leurs impacts spécifiques.

2.1 Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Nos achats de matériaux et services devront contribuer à réduire notre empreinte carbone, avec un recours accru à des matériaux et des énergies bas carbone et durables, et les approches d'économie circulaire (tri et valorisation des déchets, réemploi,...).

2.2 Dispositions environnementales dans nos marchés

Des dispositions environnementales (spécifications techniques, clauses d'exécution, critères d'attribution des offres) seront intégrées dans nos marchés, encourageant les entreprises qui démontrent un engagement et une valeur ajoutée en matière environnementale sur le périmètre de marché.

Troisième Axe

Renforcer l'insertion professionnelle et l'emploi local via les achats

Nous souhaitons renforcer notre engagement social à travers nos marchés publics.

3.1 Intégration des marchés réservés

Nous identifierons les marchés réservés à développer et les intégrerons dans nos consultations, en accordant une attention particulière aux structures d'insertion et aux entreprises adaptées.

3.2 Inclusion sociale dans les marchés publics

Nos marchés avec un fort potentiel d'insertion professionnelle incluront des clauses d'insertion, contribuant à la réinsertion des publics en difficulté.

3.3 Des critères sociaux seront intégrés dans la notation des candidats et des offres, favorisant les entreprises qui démontrent un engagement fort et une valeur ajoutée significative sur le plan social.

Quatrième Axe

Développer l'économie locale sur nos territoires

Contribuer au développement du tissu économique local est un engagement fort de notre part.

4.1 Allotissement des marchés

Nous favoriserons l'accès des PME locales aux marchés publics par un allotissement des marchés, permettant aux petites structures de soumissionner plus facilement.

4.2 Soutien à l'économie locale

Nous renforcerons les partenariats avec les entreprises locales, en simplifiant les cadres de réponse et les dossiers de consultation pour faciliter l'accès à la commande publique.

4.3 Innovation

Nous expérimenterons de nouvelles pratiques d'achat ou technologies, en garantissant que chaque projet d'innovation soit bien évalué avant son déploiement à grande échelle.



Méthodologie de l'adoption du SPASER

Le **SPASER** a été élaboré en coordination avec l'ensemble des Sociétés du groupe Polylogis. Il était essentiel d'associer les directeurs généraux, les référents achats et métiers dans le processus de concertation afin de capitaliser leurs bonnes actions et définir des actions collectives à mener au niveau Groupe.

Dans les faits, l'obligation de Polylogis en matière de SPASER a été présentée à l'ensemble des collaborateurs concernés.

Des entretiens ont été menés avec les représentants des fonctions achats, des directions maîtrise d'ouvrage, patrimoine et fonctions support des sociétés afin de connaître leurs pratiques actuelles, leurs attentes, leurs opportunités et contraintes, en matière d'achats responsables. Des ateliers ont ensuite été organisés avec un nombre de collaborateurs restreint afin de coconstruire le plan d'action achats responsables du groupe Polylogis :

Atelier 1

Gouvernance et pilotage des achats responsables

Atelier 2

Achats liés à la maîtrise d'ouvrage

Atelier 3

Achats liés à l'entretien courant, à l'exploitation et la maintenance

Atelier 4

Achats transverses

Tout au long de ce processus, des points d'échanges et de validation de décisions ont été réalisés auprès du comité de projet institué.

Le SPASER a ensuite été décliné par société du groupe pour prendre en compte les spécificités et ambitions de chacune.



Pilotage de l'achat responsable et du SPASER

Principes d'organisation et de pilotage

L'organisation mise en place a pour objectif d'assurer une cohérence entre les actions menées au niveau local et les orientations stratégiques du Groupe, tout en favorisant une amélioration continue des pratiques d'achat responsable.

Le pilotage reposera donc sur une filière achats responsables impliquant plusieurs niveaux d'acteurs :

Un Coordonnateur Achat Responsable, rattaché à la Direction des Achats Groupe, dont les missions principales sont :

- La mise en place et l'animation de la filière dédiée aux achats responsables, afin d'assurer une coordination efficace entre les entités,
- Le suivi des actions du SPASER impliquant une coordination « groupe »,
- Le suivi des indicateurs de performance liés au SPASER, en s'appuyant sur des outils de reporting fiables et réguliers alimentés par les référents achats responsables de chaque société.

Un Référent Achats Responsables par société, chargé de déployer les actions du SPASER, d'adapter localement les orientations du Groupe, tout en assurant le suivi opérationnel au sein de son entité et en renseignant les indicateurs achats responsables pour son entité.

La filière achats responsables s'appuiera sur plusieurs outils et dispositifs :

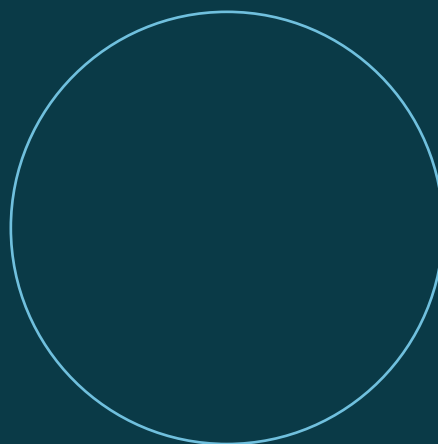
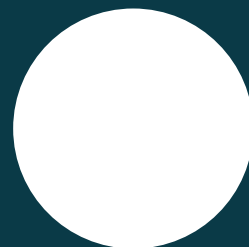
- Une **comitologie** à deux niveaux :
 - Un **comité de pilotage** achats responsables :
 - **Mission** : suivre la performance et orienter la stratégie achats responsables du groupe,
 - **Composition** : le DGA du groupe pilotant la fonction Achat, les représentants de la Direction Générale de chaque société,
 - **Périodicité** : Une fois par an (entre avril et juin).
 - Un **comité technique** achats responsables :
 - **Mission** : suivre opérationnellement la performance achats responsables du groupe et des sociétés, et proposer des plans d'actions pour l'améliorer,
 - **Composition** : directeur achats groupe, coordinateur achats responsable groupe, référent achat responsable de chaque société du groupe,
 - **Périodicité** : Deux fois par an (mars et septembre).

Une **planification des achats** identifiant les dossiers à fort enjeu de développement durable et à vocation de démonstrateur. Cette planification des achats sera notamment adossée à l'application "contrats", dont l'utilisation sera renforcée pour anticiper les renouvellements et enregistrer les événements de la vie des contrats.

Un **dispositif de suivi des indicateurs** visant à mesurer la progression des actions mises en œuvre et à identifier d'éventuelles actions correctives dans une logique d'amélioration continue des pratiques et de transparence.

Un **calendrier semestriel pour le calcul des indicateurs**, avec une double échéance annuelle:

- Fin juin (transmission des données en septembre).
- Fin décembre (transmission des données en mars de l'année suivante).





Axe 1

Gouvernance et performance

Engagement 1

Développer les compétences des équipes métiers et des acheteurs

Description

Face aux exigences croissantes de l'achat responsable, Polylogis s'engage à renforcer les compétences de ses équipes pour intégrer les enjeux RSE dans ses achats. La montée en compétences est essentielle pour assurer la conformité aux réglementations et pour déployer efficacement des pratiques innovantes comme l'économie circulaire et l'approche en cycle de vie. Des formations et des sensibilisations ciblées permettront à chaque collaborateur d'adopter une approche proactive et éclairée, favorisant ainsi des pratiques d'achats responsables alignées sur les objectifs stratégiques du Groupe.

ESRS CSRD impactés

- ESRS - S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur.

Actions

- Déployer des formations spécifiques à destination des équipes :
 - Sensibilisation / formation spécifique à destination des directeurs généraux et directeurs d'activité,
 - Journée de formation achat responsable pour tous les acheteurs et prescripteurs (partage du SPASER, formation concrète sur bonnes pratiques et les outils : économie circulaire, insertion professionnelle, analyse en cycle de vie, plan de progrès, recherche et qualification d'innovations...).
- Intégrer les principes des achats responsables dans les cursus de formation sur la commande publique,
- Proposer des formations pratiques sur la négociation et le sourcing à destination des acheteurs,
- Valoriser les dossiers emblématiques, tels que des contrats de performance énergétique ou des projets géothermiques, pour illustrer les bénéfices concrets des achats responsables.



Engagement 2

Renforcer la performance RSE de nos achats

Description

L'intégration de critères RSE dans les achats est une nécessité pour répondre aux orientations du Plan National d'Achat Durable et aux exigences des normes telles que l'ISO 50.001 et la RE2020. Polylogis vise à renforcer ses pratiques en matière de durabilité, en développant des processus et des outils communs pour la sélection et le suivi des fournisseurs et en augmentant la pondération des critères sociaux et environnementaux dans ses consultations.

ESRS CSRD impactés

- ESRS - G1 - Conduite des Affaires.

Indicateurs clés

- Pourcentage de marchés prenant en compte des considérations sociales (en nombre),
- Pourcentage de marchés prenant en compte des considérations environnementales (en nombre).

Actions

- Harmoniser au sein du groupe les méthodes d'évaluation des qualifications professionnelles et techniques dans les candidatures (y compris en matière environnementale et sociale),
- Développer une bibliothèque commune de critères environnementaux et sociaux clairs et explicites,
- Développer le recours à la négociation dans les consultations lorsque c'est possible,
- Pour améliorer le suivi des contrats, associer les acheteurs au suivi d'exécution (ex. bilans périodiques de marché),
- S'appuyer sur un comité de pilotage achat pour revoir la performance annuelle des fournisseurs stratégiques.



Engagement 3

Développer des relations équilibrées avec nos fournisseurs

Description

L'établissement de relations équitables et durables avec les fournisseurs est un enjeu crucial dans un contexte de renforcement des réglementations sur les délais de paiement et la transparence. Polylogis s'engage à respecter la Loi LME tout en promouvant des pratiques éthiques à travers des chartes avec ses fournisseurs. En améliorant ses processus de sourcing et en favorisant des approches de négociation, le Groupe vise à soutenir des partenariats solides avec les fournisseurs.

ESRS CSRD impactés

- ESRS - G1 - Conduite des Affaires.

Actions

- Augmenter nos actions de sourcing pour susciter et encourager plus de réponses aux consultations,
- Renforcer la transparence et la qualité des relations avec les fournisseurs par l'élaboration de chartes éthiques et sur des pratiques responsables,
- Améliorer les délais de paiement de nos fournisseurs et communiquer sur l'indicateur délai de paiement.

Indicateurs clés

- Pourcentage de factures réglées dans un délai inférieur ou égal à 30 jours.



The background is a solid green color. There are several white decorative elements: a solid circle in the top left, an outlined circle in the top right, a solid circle in the bottom left, and a large outlined circle in the bottom right. A thin white line starts from the right side of the 'Axe 2' box and curves upwards and to the right.

Axe 2

Transition écologique Économie circulaire

Engagement 4

Diminuer l'empreinte carbone et préserver la biodiversité

Description

La lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité sont au cœur des engagements de Polylogis. Conformément aux orientations de son projet Cœur Habitat 2030 et de son Plan Climat et Biodiversité 2030, le Groupe s'aligne sur les normes RE2020 et NF HQE pour réduire les émissions de GES et favoriser des pratiques bas carbone. En développant des actions telles que la végétalisation des espaces, l'utilisation de matériaux biosourcés et le raccordement aux réseaux de chaleur bas carbone, Polylogis ambitionne de conjuguer innovation et respect de l'environnement, tout en répondant aux enjeux réglementaires actuels.

ESRS CSRD impactés

- ESRS - E1 - 4 - Changement climatique - Atténuation du changement climatique.
- ESRS - E1 - 5 - Changement climatique - Énergie.
- ESRS - E4 - 5 - Biodiversité et écosystèmes.
- ESRS - E5 - Utilisation des ressources et Économie circulaire.





Actions

- Afin de contribuer à la préservation de la biodiversité :
 - Imposer dans chaque opération la réalisation d'une action en faveur de la préservation et du développement de la biodiversité (gestion de l'eau, végétalisation, ...),
 - Réaménager certains espaces extérieurs en ferme urbaine / parc urbain / prairie urbaine en s'appuyant sur l'ESS (associations locales, SIAE) pour éviter l'achat de prestations externes.
- Afin d'améliorer notre impact sur le changement climatique :
 - Fixer à nos maîtres d'œuvre un objectif de gain en consommation d'énergie et en émissions de GES sur toutes nos opérations de réhabilitation,
 - Systématiser le raccordement aux réseaux de chaleur bas-carbone tout en préservant le niveau de charges de nos locataires,
 - Elaborer une politique énergétique pour les locaux professionnels en conformité avec le décret BACS¹ : gestion pilotée du chauffage des bureaux (horaires et température), ajustement des températures de chauffage dans les bureaux en conformité avec le décret BACS,
 - Installer des dispositifs pour réduire les consommations liées à l'éclairage dans les bureaux et les parties communes (ex. éclairage automatique, LED),
 - Etudier l'opportunité de recourir aux énergies vertes (pour les bâtiments administratifs notamment),
 - Mettre à disposition des vélos et vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels et favoriser leur usage pour les petits trajets.

Indicateurs clés

- Nombre de logements raccordés/Nombre de logements raccordables aux réseaux de chaleur bas-carbone,
- Nombre d'opérations intégrant au moins une disposition en faveur de la préservation de la biodiversité,
- Pourcentage d'opérations de Construction comportant au moins un matériau biosourcé/géosourcé/bas carbone,
- Mix énergétique du parc (reporting Etat),
- Pourcentage de logements de classe A/B/C/D.

¹ « building automation and control system » ou « systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments »

Engagement 5

Développer l'économie circulaire et préserver les ressources naturelles

Description

Dans un contexte de pression sur les ressources naturelles et de réglementations incitatives telles la loi AGEC, l'économie circulaire est une orientation significative pour Polylogis. Le groupe ambitionne de réduire son empreinte écologique tout en optimisant l'utilisation des matériaux. Cela implique de renforcer les pratiques de recyclage, de réemploi des matériaux, les analyses en cycle de vie, en développant des partenariats locaux spécialisés.

ESRS CSRD impactés

- ESRS - E5 - Utilisation des ressources et Economie circulaire.
- ESRS - E1 à E5 - Selon l'écocert.

Actions

- Mettre en place des procédés permettant de prolonger la vie des équipements, dans nos contrats d'entretien (ex. antitartres dans les contrats chaudières),
- Intégrer, dans nos conventions fabricants sur les équipements et matériaux de construction, des engagements liés à la durée de vie des équipements (durée de garantie au-delà de la garantie légale, durée de fourniture des pièces de rechange...),
- Accentuer le recensement de nos composants avec le type et leur durée de vie pour maîtriser notre programmation de gros entretien et de remplacement de composants,
- Mettre en place une communication vis-à-vis des locataires pour l'entretien des équipements dans le logement,
- Utiliser prioritairement des produits de nettoyage à écolabels (détergents Ecocert) notamment dans le cadre de l'entretien ménager,
- Faire recycler le matériel informatique et récupérer les matériaux nobles (ex. or),
- Acheter des produits informatiques reconditionnés (ex. imprimantes, toners...),
- Trouver des solutions de réutilisation d'anciens meubles de bureau (ex. écoles à proximité de chantiers de construction Polylogis).

Indicateurs clés

- Pourcentage de détergents écolabels (volume ou €).





Axe 3

Insertion professionnelle et emploi local

Engagement 6

Poursuivre l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi

Description

L'insertion par l'activité économique est un enjeu fondamental pour Polylogis, qui agit comme un levier d'inclusion sociale. Dans le prolongement de la réglementation sur les clauses sociales (notamment ANRU), le Groupe étend déjà largement les heures d'insertion à la plupart de ses opérations, y compris les chantiers non concernés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. En soutenant les entreprises inclusives et en favorisant des marchés réservés, Polylogis participe activement au développement local tout en répondant à ses objectifs de responsabilité sociale.

ESRS CSRD impactés

ESRS - S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur.

Actions

- Favoriser l'accès aux marchés aux entreprises d'insertion et du secteur adapté sur les secteurs où il existe des opportunités (exemple entretien courant, espaces verts) en réalisant du sourcing, en travaillant nos allotissements, en mettant en place des marchés réservés, en les informant des appels d'offres prévus,
- Etendre la clause sociale et les marchés réservés en fonction des particularités territoriales des sociétés du groupe, notamment sur l'entretien ménager et les espaces verts,
- Systématiser les clauses d'insertion sociales dans les marchés de travaux à partir d'un seuil d'opération propre à chacune des sociétés du groupe,
- Développer l'achat de prestations auprès de structures employant des personnes en situation de handicap afin de compenser le risque de non atteinte des objectifs légaux,
- Mettre en place dans nos marchés une clause de reporting et une clause incitative sur l'emploi de personnes en situation de handicap.

Indicateurs clés

- Pourcentage des marchés attribués à des entreprises inclusives (SIAE, ESAT, EA..) et agréées ESUS (en nombre ou en montant),
- Nombre de marchés et de lots réservés insertion et entreprises du secteur du travail protégé et adapté (STPA),
- Pourcentage d'heures d'insertion et publics concernés,
- CA réalisé avec les entreprises secteur du travail protégé et adapté (STPA).

Engagement 7

Prendre en compte la santé, la sécurité dans les conditions de travail

Description

L'amélioration des conditions de travail sur les chantiers et projets menés est une préoccupation forte pour Polylogis. En promouvant des techniques de construction hors site, le Groupe contribue à réduire les nuisances sur les chantiers et à améliorer la sécurité des intervenants. La mise en place de formations spécifiques sur les troubles musculosquelettiques et l'intégration de variantes de préfabrication dans les marchés reflètent une volonté d'aligner santé et performance.

ESRS CSRD impactés

- ESRS - E2 - Pollution.
- ESRS - S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur.
- ESRS - S3 - Communautés affectées.

Actions

- Élaborer une charte de chantier à faible nuisance « groupe » pour réduire l'impact des travaux sur les riverains et les travailleurs,
- Prévoir un accompagnement des locataires au désencombrement et à la main d'œuvre avant les interventions de désinsectisation et traitement des punaises de lits,
- Développer 50% des programmes de Construction Neuve avec une part « hors site » à l'horizon 2030 avec un premier pallier de 30% à l'horizon 2026.

Indicateurs clés

- Nombre d'opérations de Construction Neuve intégrant une part de construction hors site.





Axe 4

Économie locale

Engagement 8

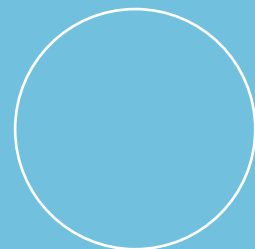
Entreprises locales, PME/TPE, Innovation

Description

Le développement des PME et TPE locales est un enjeu majeur pour Polylogis. Le groupe s'appuie notamment sur l'allotissement des marchés et la simplification des procédures pour favoriser leur participation. L'intégration de variantes libres et la mise en place d'outils d'accompagnement pour les petites structures démontrent une volonté de conjuguer soutien à l'innovation et accès élargi à la commande publique.

ESRS CSRD impactés

- ESRS - G1 - 6 - Conduite des Affaires - Gestion des relations avec les fournisseurs, y compris les pratiques en matière de paiement.



Actions

- Réaliser un sourcing des entreprises locales avant de lancer nos appels d'offres et systématiser la communication avec les entreprises,
- Simplifier les procédures de réponse aux consultations, notamment en :
 - Optimisant le volume d'exigences liées aux réponses (contenu des offres, obligations de signatures, simple demande de devis quand c'est possible ...),
 - Favorisant l'ouverture aux variantes,
- Ouvrir plus largement aux variantes libres.

Indicateurs clés

- Taux d'infructuosité (> 100 k€ HT travaux, > 40 € HT fournitures et services) : nombre de lots infructueux / nombre de lots,
- Nombre de marchés avec variantes libres,
- Taux de réponses aux consultations (> 100 k€ HT travaux, > 40 € HT fournitures et services) : Nombre de réponse par lot en moyenne.





LogiRep

